



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'action de l'Etat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur contre le pillage archéologique et le commerce illicite

Après la signature en décembre 2020 d'une convention entre le préfet de région et le général commandant la gendarmerie en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a été étendue à l'ensemble du territoire national par une convention-cadre signée en juillet 2022 entre la Direction générale de la gendarmerie nationale et le ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture), s'est tenue à Marseille, le 22 septembre le premier séminaire de formation du réseau constitué de 77 personnels volontaires référents gendarmerie affectés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour lutter contre le fléau du pillage archéologique et du commerce illicite qui en découle.

Cette rencontre, la première de cette importance sur le territoire national, participe de la dynamique partenariale installée entre la gendarmerie nationale et la Direction régionale des affaires culturelles/service régional de l'archéologie. Elle permet de renforcer la synergie des services de l'État sur le terrain.

Pour préciser les attentes et les enjeux de cette réunion, sont intervenus pour la gendarmerie le général Philippe OTT, commandant en second de la région, madame Emilie Almero, vice-procureur au Tribunal judiciaire de Marseille, madame Claire Veye-Dit-Charenton, assistante spécialisée des douanes (Tribunal judiciaire de Marseille), Alexandre Dumont-Castells (BTA de Lançon-de-Provence), Yann Brun (conseiller sécurité, Délégation à l'Inspection, à la Recherche et à l'Innovation, Direction générale des patrimoines et de l'architecture) et Xavier Delestre, conservateur régional de l'archéologie.

Pour illustrer les exposés et les bilans présentés, les participants ont pu découvrir une exposition installée pour l'occasion par le service régional de l'archéologie présentant quelques spécimens des saisies réalisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ces dernières années.

Cette rencontre participe du programme de médiation et d'échanges qui se déroulera dans les semaines et mois qui viennent avec les 12 et 13 octobre la tenue d'un colloque international « sous le titre *« AGIR ENSEMBLE CONTRE LE PILLAGE ARCHÉOLOGIQUE ET LE TRAFIC ILICITE DES ANTIQUITÉS »* sous le patronage de l'UNESCO et de l'INSTITUT DE FRANCE (Académie des Inscriptions et Belles Lettres), au musée d'Histoire de Marseille, et de deux expositions placées également sous le patronage de l'UNESCO, labellisée « expositions d'intérêt national » présentées pour l'une au musée d'Histoire de Marseille et l'autre, au musée de l'Arles antique. L'ambition de ces présentations est de sensibiliser le public sur les conséquences de ce fléau du pillage en France pour le patrimoine et la recherche.

Un numéro hors-Série de la Revue Archéologia sera édité pour accompagner ces grands événements par des contributions des différents services d'enquêtes français et étrangers, de représentants de la Justice, d'archéologues, d'universitaires et d'institutions étrangères acteurs majeurs dans cette problématique.

Enfin, dans cette même logique de médiation et de sensibilisation du public, les éditions Errance-Picard viennent de publier l'ouvrage « *Pilleurs d'archéologie en France* » écrit par Xavier Delestre.